

Le Cap Magazine

Bulletin municipal d'information n° 38 - mars/août 2011

ACTUALITÉ

Le point sur les travaux
Landes & Bruyères et la Fête de la
Coquille 2011
Accessibilité
Nos intervenants dans les écoles

MER

Inauguration du Port de Pêche
Nouveau bateau pour les plongeurs
L'abri du canot de sauvetage

DOSSIER

Les finances de la commune

ENVIRONNEMENT

La laisse de mer

CULTURE

Jean ANOUILH

PORTRAIT

Jo ROUXEL



NUMÉRO 38

Actualité p 4 à 9

**Le point sur les travaux
Landes & Bruyères et la Fête de la
Coquille 2011
Accessibilité
Nos intervenants dans les écoles**

Mer p 10

**Inauguration du Port de Pêche
Nouveau bateau pour les plongeurs
L'abri du canot de sauvetage**

Conseil Municipal p 11 à 14

Dossier p 14 à 15

Les finances de la commune

Environnement p 16 à 17

La laisse de mer

Culture p 18

Jean Anouilh à Erquy

La Tribune p 19

Chronique littéraire p 19

Portrait p 20

Jo Rouxel

Le Cap Magazine

journal municipal d'information bimestriel

Directeur de la Publication : Christiane Guervilly.

Responsable de Rédaction : Yves Pelle.

Rédaction & mise en page : Alban Sorette

Ont participé à ce numéro : Rémy Cabaret, Isabelle Carré, Christiane Guesnet, Patricia Holé, Pierre Josso, Anthony Kerichard, Fabienne Lesvenan, Jean-Paul Manis, Nathalie Reymond.

Photographies : Monique Baumier, Sylvie Bouvet, Isabelle Carré, Christiane Guesnet, Patricia Holé, Pierre Josso, Didier Journois, Laurence Merdrignac, Jo Rouxel, Alban Sorette.

Impression : ICH Imprim' Color Hercouët - Lamballe - papier recyclé cyclus print 115g.

Distribution : La Poste.

Mairie

11, square de l'Hôtel de Ville - BP 09

22430 ERQUY

Tél : 02 96 63 64 64

www.ville-erquy.com

Veuillez nous excuser pour le retard dans la parution du magazine. Dès septembre, nous reprendrons le rythme régulier bimestriel.

Etat Civil

Naissances

DENIS Charlie, le 19 février 2011 - LOURENÇO Chloe, le 23 février 2011 - MERLE Kyllian le 7 mars 2011 - BLIN Ninon, le 14 mars 2011 - SOUILLARD Arame, le 18 mars 2011 - COAT Louane, le 22 mars 2011 - HERVIOU Zoé, le 5 avril 2011.

Mariage

GOURGA Pierre-Yves et GÉRARD Annabelle, le 7 mai 2011.

Décès

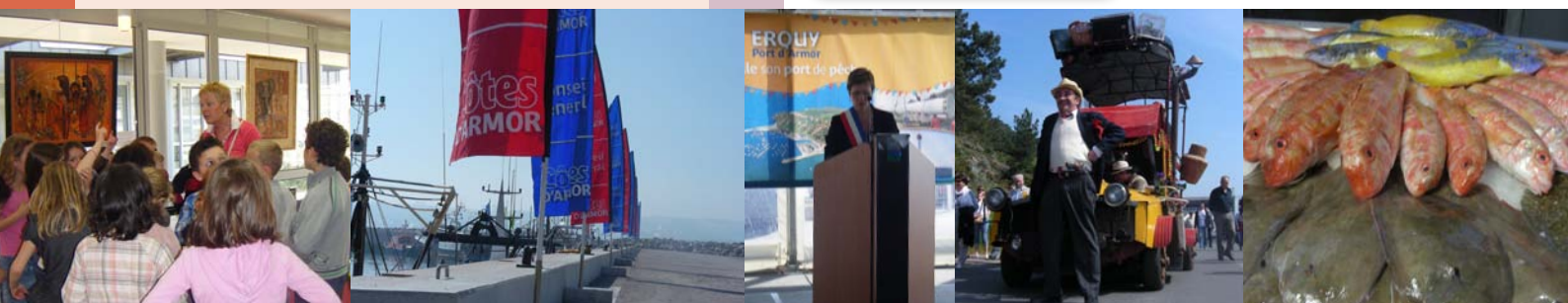
LEVÊQUE Jean, le 18 février 2011 - LE ROY Lucien, le 15 février 2011 - EVEILLARD Marie, le 19 février 2011 - PIERRON Georges, le 21 février 2011 - GETENAIS Lucien, le 25 février 2011 - VALOT Emile, le 3 mars 2011 - DEGUEN Claude, le 1er mars 2011 - DEPAGNE veuve SÉVÉNNEC Hélène, le 5 mars 2011 - ROLLIER Louis, le 8 mars 2011 - QUENTIN veuve MARTIN Denise, le 18 mars 2011 - LAVISSIÈRE Jean, le 16 mars 2011 - COLLOËC veuve BLANCHET Jeanne, le 24 mars 2011 - RICHARD épouse BROUARD Geneviève, le 28 mars 2011 - DELACOUR veuve DELHOMME Joëlle, le 2 avril 2011 - ANDOUARD Emile, le 2 avril 2011 - KERDONCUFF Marie-Renée, le 6 avril 2011 - LUDGER Yvon, le 10 avril 2011 - GAULT Jean-Pierre, le 11 avril 2011 - MORIN veuve LERIGOLEUR Anne, le 17 avril 2011 - OYER Bernard, le 21 avril 2011 - RITTEL Robert, le 28 avril 2011 - COLLIN Louis, le 1er mai 2011 - LELONG René, le 6 mai 2011 - LUCAS veuve CORNILLET Emilienne, le 8 mai 2011 - CHEVANCE Jean-Claude, le 10 mai 2011.

Agenda



Le journal de l'été 2011

Edité par l'Office de Tourisme, le journal de l'été répertorie l'ensemble des animations à Erquy. Il est disponible gratuitement à l'Office de Tourisme et dans les commerces partenaires.



Erquy au cœur de la saison touristique ...

Les événements importants du printemps, tels que *l'inauguration du port de pêche et la fête de la coquille Saint-Jacques*, ont généré une communication positive pour notre commune, le *passage du Tour de France* début juillet, même si nous pouvons regretter le peu de représentation de notre commune dans les reportages télévisés, est aussi très bénéfique pour la promotion de la Bretagne.

Toute l'année l'équipe municipale et les services techniques se mobilisent pour que notre ville soit accueillante, agréable et offre le meilleur d'elle-même, à chacun, habitants à l'année, résidents secondaires ou estivants et gens de passage.

Chaque été, nous doublons le personnel communal, et ainsi *une cinquantaine de saisonniers* sont recrutés pour renforcer les équipes, plus particulièrement affectés à l'entretien de la ville, des plages, la gestion des espaces verts, l'Accueil de Loisirs pour les enfants, l'animation avec Cap Armor, le poste de secours de Caroual, la police municipale ... etc.

Depuis plusieurs années la commune fait des efforts pour la qualité des eaux de baignade et cette année, sur les 7 plages contrôlées, nous bénéficions d'un classement en bonne ou très bonne qualité des eaux de baignades sur l'ensemble de nos plages, (la fermeture temporaire de 24 h de la plage du bourg à la mi-juillet due aux fortes chutes de pluie ne remettra pas en cause ce classement).

Le conseil municipal vient de délibérer pour aller au-delà de l'étude des profils de plage imposée par la loi, et décide d'engager *une démarche volontaire de Certification de la qualité des eaux de baignade*. La Certification, véritable démarche qualité, va nous permettre grâce à une surveillance accrue et à une analyse systématique des observations de mieux appréhender les dysfonctionnements possibles, de les prévenir et, le cas échéant, de les enrayer plus vite mais aussi de mieux informer les usagers. Le travail de Certification commence dès cet été, avec notamment un redoublement des analyses.

Vous avez pu constater que les plages du centre et de Caroual n'avaient pas été nettoyées comme les autres années mécaniquement en ce début juillet. En effet nous avons essayé comme sur toutes les autres plages de la commune de privilégier le ramassage des déchets manuel, ceci afin de préserver la « laisse de mer » (voir article dans ce magazine). Cette démarche complémentaire au travail engagé depuis plusieurs années pour la qualité des eaux de baignades, mais aussi avec les modifications importantes dans la gestion de nos espaces verts, inscrivait encore plus notre commune dans une démarche de développement durable.

Nous avons sur ce point touché du doigt *les nécessaires compromis du « développement durable »*, et avons été contraints de faire passer les engins pour nettoyer ces deux plages. En effet, leurs configurations, conjuguées à la fréquentation en cette saison, n'offraient plus, avec le seul ramassage manuel des déchets, une qualité d'hygiène acceptable pour les familles. Nous essaierons à l'avenir de trouver la meilleure articulation entre ramassage manuel et mécanique sur ces deux espaces.

Il nous reste à souhaiter que les caprices de la météo de cette mi-juillet ne mettent pas à mal les bons résultats touristiques de ce printemps, et que l'été se passe le mieux possible pour tous.

Un grand merci à toutes les associations qui animent notre ville et à leurs bénévoles, mais aussi aux services de secours qui sont à pieds d'œuvre plus particulièrement pendant ces deux mois.

Très bon été à tous !



Christiane GUERVILLY
Maire d'Erquy



Fête de la Coquille Saint-Jacques 2011

Les 9 et 10 Avril 2011, ERQUY, sous un soleil vraiment estival, avec même une petite brume de mer le dimanche matin, contrariant quelque peu les sorties des vedettes et des vieux gréements, s'est déroulée la traditionnelle Fête de la Coquille Saint-Jacques.

Avec une belle entrée en matière et l'inauguration du nouveau Port le vendredi 10, cette 6^{ème} édition de la Fête de la Coquille Saint-Jacques à ERQUY, a donc débuté le samedi matin avec le défilé des Confréries autour du marché (un important marché comme en été), et s'est poursuivie tout au long de ces deux journées, de manière remarquable.

La mise en place à la Vieille Chaussée d'une formule village, avec animation et son déroulement jusqu'au Port, nous a semblé judicieux.

Nous aurons l'occasion de revenir très prochainement sur ces deux jours de fête, de manière la plus complète, mais d'ores et déjà, au vu de la foule des participants, des nombreuses animations, et de tout ce que nous avons pu lire et entendre, et ceci sans incident, nous pouvons être très satisfaits de la réussite extraordinaire de cette édition 2011.

Elle ne pourra que contribuer à la renommée de la Coquille Saint-Jacques des Côtes d'Armor, à toute notre Région Bretagne, et bien entendu à ERQUY. C'est très sincèrement, avec le Conseil d'Administration de notre association (ARCSJ), qu'à tous et à toutes, bénévoles, membres et responsables administratifs, employés, prestataires, commerçants et artisans, élus, et tous ceux qui ont œuvrés pour cette fête, nous disons MERCI !

Rémy CABARET

Président de l'Association Régénienne de la Coquille Saint-Jacques



Les coquilles «fraîchement» débarquées.

Course et respect de l'environnement

La course Landes & Bruyères dépasse aujourd'hui la seule dimension sportive pour s'inscrire dans une logique environnementale. Depuis sa création, les organisateurs tentent de réduire l'impact de cette journée festive.



Le dispositif mis en place sur le ravitaillement du Guen ...

... et le contenu d'un bac.

Cette année, ils se sont concentrés sur les déchets, notamment en les prévenant avec la mise en place de gobelets consignés réutilisables sur la buvette et en ajustant les quantités de nourriture des ravitaillements pour éviter le gaspillage. Elle a également optimisé le tri sélectif sur le village et les ravitaillements : formation au tri des chefs d'équipes, signalétiques, optimisation du nombre de bacs, délégation d'une équipe pour assurer la propreté et le tri sélectif sur le village. Pour cela, la Communauté de Communes Côte de Penthièvre a été mise à contribution pour l'organisation et la coordination ainsi que les services techniques d'Erquy pour la mise en place du matériel.

Une expérience concluante à renouveler qui sera également mise en place par le Conseil Général des Côtes d'Armor à l'arrivée du Tour de France à Fréhel le mercredi 6 juillet.

Patricia HOLE

*Communauté de Communes Côte de Penthièvre
Chargée de mission en charge du Programme local de
prévention des déchets*

<http://www.cdc-cote-penthièvre.fr/>

02 96 32 98 90



Le défilé des Confréries.

Landes & Bruyères 2011

La neuvième édition de Landes et Bruyères est derrière nous. Pour l'équipe d'organisation, l'objectif est d'améliorer chaque édition. Celle-ci, vue par les coureurs, randonneurs et autres participants a été appréciée, notre meilleur moyen de le savoir étant depuis l'an passé les commentaires laissés sur la page Facebook



13h24 : l'équipe du ravitaillement du Guen se restaure ... «as tu goûté ma salade ... ?». Détente et convivialité avant le passage des premiers coureurs de la course nature 14 km, dans moins d'une heure.

de la course. Avant, ils se déclarent impatients d'y être et après, ravis de l'expérience, ils vantent la beauté du site, la gentillesse des bénévoles et la bonne organisation. La météo un peu capricieuse (du soleil, du vent, de la pluie, de la grêle, ...) n'a pas empêché les bons chronomètres.

Au final, la course nature 32 km a été remportée par Julien LE COQ en 2h05'09" et la course nature 14 km par Arnaud EVEILLARD en 55'35", et de plus ce sont deux coureurs locaux !

Mention spéciale pour les cyclotouristes qui ont vaillamment résisté aux caprices de la météo le dimanche matin.

Nos remerciements vont aux collectivités partenaires (le Conseil Général des Côtes d'Armor, la Région Bretagne, les municipalités de Fréhel, Plévenon et Plurien), aux associations partenaires

(La Palette, Erquy-nox, les Lavandières, Erquy Rando, le club de roller des Hippocampes, la SNSM, l'Amicale Réginéenne de Cyclotourisme et nos «mamies brochettes» de l'Age d'Or), à nos nombreux partenaires privés, qu'ils soient locaux ou nationaux, et bien entendu aux nombreux bénévoles, plus de quatre cents.



16h32 : quelques gouttes de pluie n'altèrent pas la motivation des sonneurs qui jouent des airs de musique traditionnelle bretonne sur le Cap d'Erquy depuis le passage des premiers coureurs.

La dixième édition, un anniversaire que nous avons l'intention de marquer avec l'aide de tous nos bénévoles bien sûr et en ralliant à notre cause d'autres volontaires, car à événement majeur, mobilisation majeure. Il nous faudra des bras en plus bien sûr mais aussi des idées d'animations nouvelles. Nous aurons 4 jours pour nous «éclater» grâce au premier mai 2012 qui est un mardi. A nous d'inciter les gens à faire le pont à Erquy en leur offrant des

animations diverses et variées où chacun pourra y trouver son compte.

Rejoignez l'équipe des bénévoles en vous manifestant dès le début de l'année 2012 en mairie d'Erquy !

Christiane GUESNET,
Adjointe à l'Action Culturelle
et aux Affaires Sportives

Landes & Bruyères 2011 en chiffres

| | |
|------------------------------|---------------|
| Course Nature 32 km | 941 classés |
| Course Nature 14 km | 904 classés |
| Randonnée Cap d'Erquy 15 km | 618 inscrits |
| Randonnée Plévenon 10 km | 183 inscrits |
| Randonnée famille 6 km | 100 familles |
| Randonnée Sables d'Or 15 km | 150 inscrits |
| Randonnées Kayak | 78 inscrits |
| Randonnée Cyclotourisme | 50 inscrits |
| Balades sur la Sainte-Jeanne | 108 personnes |



13h13 : parking de la Vieille Echaussée, des coureurs embarquent dans la bonne humeur à bord d'un des dix cars mis à disposition par les Cars Le Vaçon pour rejoindre le point de départ, à Plévenon.



13h45 : un club prend la pose devant le port, dans 15 minutes ils prendront le départ de la course 14 km.



18h07 : les trophés sont distribués mais tous les coureurs ne sont pas arrivés, leurs proches les attendent toujours et vont les encourager en courant ensemble les derniers mètres.

Le point sur les travaux

Rue Castelnau

Les travaux du nouveau réseau d'eau pluviale (conformes au schéma directeur) sont terminés. La section refoulement du réseau eaux usées (de la rue des Sternes à la partie haute de la rue Castelnau) est pratiquement terminée. Les bordures ont été posées dans le bas de la rue. Le mur, en construction derrière l'Ancre des Mots, délimitera le nouveau parking et protégera la nouvelle place de stationnement réservée aux personnes à mobilité réduite. Celle-ci répondra aux nouvelles normes pour ce genre de stationnement et se situera à quelques mètres de l'entrée du théâtre.

Effacement de réseaux

Les travaux d'effacement des réseaux électriques (programme 2010) ont commencé dans la rue Henri Dunant ; suivront dans la foulée ceux de la rue du Clos Neuf.

Renforcement électrique

Dans le secteur du Val des résidents se sont plaints de chutes importantes de tension. Après plusieurs contrôles, il s'est avéré que ce quartier était insuffisamment alimenté au niveau puissance électrique. ERDF et le SDE ont bien voulu prendre en charge la totalité des travaux et surtout leur coût ! Petite recommandation : si vous projetez l'installation d'une pompe à chaleur (ou quelque chose de similaire) exigez de votre installateur qu'il se mette en relation avec le SDE 22, ERDF ou votre mairie ... cela évitera les désagréments et les mauvaises surprises : le Syndicat Départemental d'Electricité a engagé plus de 1,7 million d'euros pour répondre uniquement à 28 réclamations d'usagers équipés de pompes à chaleur, dans notre département et ce pour une seule année !



Une vue de la rue Clémenceau pendant les travaux.

Les pompes à chaleur devront impérativement être conformes à la réglementation NF-C-15-100 inhérente aux installations électrique basse tension. Il est fortement conseillé de se renseigner lorsque vous en êtes au stade du projet.

Rue Clémenceau

Les travaux de réhabilitation de la rue Clémenceau, commencés le 12 janvier, ont pu être terminés avant la fête de la coquille. Le calendrier a été globalement respecté, malgré quelques petits imprévus. Ces travaux avaient commencé par les



réseaux souterrains : nouvelle antenne E U et raccordement de toutes les sorties privées pluviales vers le réseau principal. Ensuite, première partie de la pose des bordures de trottoir, et en dernier le revêtement de la chaussée. La rue Clémenceau, bien que située en

agglomération, reste une route départementale. De ce fait il nous a fallu tenir compte, composer, et réaliser les travaux avec toutes les contraintes et les exigences liées à ce type de classement de chaussée. Nous avons dû aussi nous plier à d'autres exigences, celles-ci d'un genre technique : trottoirs de largeur minimum de 1,40 mètre, hauteur des panneaux de signalisation à 2,20 mètre minimum, 2 cm de vue maximum pour les «bateaux» permettant aux Personnes à Mobilité Réduite d'emprunter sans difficulté les traversées de chaussées, accès aux banquettes pour les fourgons de transport de fonds, ... etc. Vous avez certainement remarqué que ce n'était pas un enrobé classique qui avait été utilisé sur les trottoirs, mais un enrobé de synthèse. Cet enrobé issu de la pétrochimie a peu de points communs avec l'enrobé noir utilisé pour la voirie habituellement : il est déconseillé aux véhicules, voitures et surtout camions, de monter sur les trottoirs.

Henri DUBOIS

Adjoint au Maire - Voirie, réseaux, patrimoine, pêche

De nombreux engins ont été mis en action rue Clémenceau.



Accessibilité

La Commune d'Erquy a mandaté le bureau d'études OJP, de KERBORS (22), pour élaborer le diagnostic d'accessibilité des établissements communaux recevant du public et le plan de mise en accessibilité de la voirie et des espaces publics.

Le document fondateur de ces démarches est la loi du 11 février 2005. Cette dernière a défini la mise en accessibilité du cadre de vie comme l'une des priorités de la politique nationale du handicap. Le cadre bâti et les transports doivent notamment être progressivement aménagés pour être rendus



Les participants à la présentation du bureau d'études OJP.

accessibles d'ici 2015.

Il s'agit d'établir un constat sur l'accessibilité de tout ou partie d'ouvrages de bâtiment y compris les équipements nécessaires à leur exploitation, de la voirie et des espaces publics, au regard des textes réglementaires en vigueur. Ce diagnostic vise à relever les difficultés rencontrées dans le cheminement et lors de l'accès aux principaux services et à proposer des pistes d'amélioration permettant de remédier aux situations handicapantes afin d'améliorer le confort de l'utilisateur. Il devra, par la suite, servir de base à la hiérarchisation et à la planification des travaux ainsi qu'à la programmation des investissements.

Trente trois établissements ou équipements et trente kilomètres de voirie sont concernés. L'objet de la réunion du 4 avril dernier était une présentation aux élus par le bureau d'études OJP d'une synthèse du diagnostic et de discuter ensemble des solutions à apporter pour y remédier. L'Association des Paralysés de France des Côtes-d'Armor était également représentée à cette réunion.

Anthony KERICHARD
Directeur des Services Techniques

Fin du stationnement sauvage sur le Cap d'Erquy

Un dispositif transitoire a été mis en place dans la deuxième quinzaine de juin pour supprimer le stationnement sauvage entre le parking de la pointe du Cap et le Corps de Garde. Ce dispositif doit permettre d'améliorer la sécurité des déplacements piétonniers mais aussi des véhicules qui devront limiter leur vitesse à 50 Km/h. Cette zone est en effet très fréquemment empruntée par des promeneurs ou des randonneurs.

Le dispositif :

- Côté mer, des plots en bois de 30 cm de hauteur seront disposés tous les 1,80 m.

- Côté lande, au nord, pose de blocs rocheux tous les 5 m.
- En périphérie sud et ouest du parking du Cap, pose de blocs rocheux moins volumineux que ceux utilisés l'an dernier.

Ainsi, pendant la saison d'été 2011, les abords du site classé seront préservés dans le respect des enjeux de **Natura 2000** : réseau de sites écologiques dont les deux objectifs sont de préserver la diversité biologique et de valoriser le patrimoine naturel de nos territoires.

Ce dispositif est transitoire car nous sommes en attente de la finalisation d'une étude plus globale d'aménagement et de requalification des conditions d'accueil touristique (cf. notre précédent numéro).

Concours de chiens de sauvetage

Dimanche 26 juin s'est déroulé sur la plage Saint Michel le Premier Concours de Sauvetage en Mer organisé par les « Pirates d'Armor ». Dans la matinée les couples maîtres chiens ont passé les épreuves des premiers, seconds et troisièmes degrés, les spectateurs de l'après-midi ont pu apprécier la qualité du travail des concurrents du sélectif pour le championnat de France. En fin de journée les deux concurrents du Brevet de Sauvetage en Mer emmenés par Tweeny femelle Léonberg championne de France de Sauvetage ont éblouis les spectateurs : après 45mn de nage, ils ont enchaînés le sauvetage

d'un plongeur tombé du bateau avec un apport de bouée à la victime et un retour au bateau, secouru une victime inanimée en allant la prendre par le bras, apporter un filin à un bateau en panne, ou encore aller chercher un bateau à la dérive.



Douce et Benji, 2 chiens concurrents.

Nos intervenants dans les écoles

L'Animateur Sportif Municipal

Dans la rubrique sportive de la vie de nos écoliers du publique comme du privé, un programme d'activités est proposé tout au long de l'année scolaire avec une mise à disposition des écoles, de l'Animateur Sportif Municipal.

Ses interventions s'inscrivent dans le cadre du projet pédagogique élaboré par l'équipe éducative. Pour cette année, 3 cycles ont été définis :

Sports collectifs : Basket et handball visant à développer l'esprit collectif et les aptitudes motrices de chacun, et tout en se familiarisant avec des disciplines sportives.

Sports individuels : les jeux d'adresse et jeux de raquettes sous la forme d'ateliers qui permettent de développer l'autonomie et d'intégrer des règles ou des consignes, et même d'arbitrer.

Sports de Plein Air : Courses d'Orientation et Base Ball.

Une mise à disposition également les mercredi après-midi sur l'aire de jeu de Caroual où l'Animateur Sportif Municipal entraîne au foot-ball la catégorie des U13, en lien avec l'Union Sportive d'Erquy, leur club de foot-ball. Le sport collectif est bien connu pour être une école du respect et de la solidarité.

Hors temps scolaires, l'Animateur Sportif Municipal a la responsabilité d'organiser les activités **Cap Sports** le mercredi et pendant les petites vacances. C'est là une grande récréation sportive à laquelle les jeunes sont invités. Cela permet aux enfants de découvrir plusieurs sports pour ensuite faire le bon choix. En outre les tarifs sont calculés de façon à ne pénaliser personne. Par exemple : 3 séances de stage VTT, de basket/badminton ou de course d'orientation pour 10 €. Les programmes sont disponibles en mairie où sont prises les inscriptions.

En été c'est **Cap Armor** qui prend le relais, avec des animations sportives et culturelles dans un esprit de découverte et de loisirs pour tous. L'été 2011 reprendra ces activités dès le 1^{er} juillet avec chaque semaine le programme que vous trouverez en Mairie et à l'Office de Tourisme. Ces opérations sont initiées et subventionnées par le Conseil Général des Côtes d'Armor avec l'aide financière de la commune.

L'Agent de Bibliothèque

Depuis le 1^{er} juin 1995, Françoise RAULT fait partie de l'équipe des employés communaux en tant qu'agent d'animation au sein des écoles publiques du **Groupe scolaire Joseph Erbel**. Un projet pédagogique : la création de BCD

(Bibliothèque Centre de Documentation) est à l'origine de la création du poste qu'elle occupe. Ce projet, initié par l'équipe enseignante, a été soutenu financièrement par l'Education Nationale et par la Mairie d'Erquy (création de poste).

En plus d'assurer la maintenance des deux BCD maternelle et primaire, elle reçoit les enfants par petits groupes, de la petite section au CM2, avec l'agrément de l'Education Nationale. Pour les plus jeunes, c'est un moment privilégié qui permet de découvrir et de manipuler les livres, et d'écouter des histoires. Les élèves du primaire viennent à la BCD au moins une heure par semaine en ateliers (emprunts de livres, lecture silencieuse ou à voix haute, recherche documentaire ...). Toutes les activités proposées sont réalisées en collaboration avec l'équipe enseignante. Françoise leur propose également des ateliers informatiques (recherche documentaire, traitement de texte, jeux de mathématiques et de français).

Depuis 2008, elle partage un temps complet entre l'école et la **Bibliothèque Municipale**. Comme agent de bibliothèque, Françoise RAULT travaille aux côtés de Fabienne LESVENAN, la responsable des lieux. Outre le catalogage des fictions et périodiques, l'équipement des livres et l'accueil, elle anime depuis plus d'un an un atelier lecture «**L'Heure du Conte**», une fois par mois. Cet atelier est ouvert aux enfants de 4 à 7 ans et permet la découverte du fonds d'albums. L'Heure du Conte est dédiée avant tout au plaisir de la lecture partagée avec grands et petits.

Accueil de Loisirs

Les 4 et 5 mai derniers, 28 enfants âgés de 8 à 12 ans et 4 animatrices (Bérengère, Samantha, Claire et Angélique) ont fait un séjour à EuroDisney. Le soleil était aussi de la fête, tous les enfants ont rapporté de belles images du pays de Mickey.



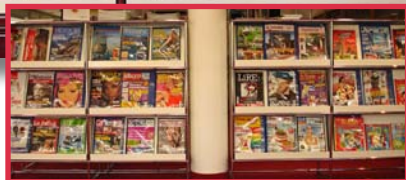
Les enfants chez Mickey.

Bibliothèque Municipale

La bibliothèque Municipale propose une sélection de magazines, à consulter sur place (pour le dernier numéro) ou à emprunter. De nombreuses thématiques sont abordées, n'hésitez pas à venir les découvrir.



Le rayon magazines.



Adultes

Actualités & Sciences humaines

XXI, l'information grand format / Books : l'actualité par les livres du monde / Courrier international / Le Point / Le nouvel observateur / Ca m'intéresse / Capital

Voyages

Géo / Détours en France

Culture

Beaux-arts / Chasseur d'images / Lire / L'Histoire

Bretagne

Micheriu Koz / Bretagne magazine

Maison - Jardin

A vivre : architectures / Système D / Rustica

Autres

Micro-Hebdo / Santé magazine / Psychologies / Cuisine et vins de France / Que choisir / Bateaux / Notre Temps

Jeunes

Documentaires

Youpi (dès 6 ans) / Images doc (dès 8 ans) / I love english junior + CD (dès 10 ans) / Science et vie junior (ados) / Virgule (ados) / Le Monde des ados

Fictions

Tralalire (dès 2 ans) / Les belles histoires (dès 4 ans) / J'aime lire (dès 8 ans) / Dlire (dès 10 ans) / Je bouquine (ados)



Cap Armor

Présent tous les étés à Erquy, le dispositif Cap Armor propose chaque semaine en juillet et en août de nombreuses activités sportives et culturelles pour tous (famille, adultes, enfants, ados) à des prix modiques. Vous pouvez choisir parmi toutes les activités proposées, pour vous constituer un programme à la carte :

Nautisme et plein-air

Catamaran, escalade, kayak de mer, pêche de bord de mer (lancer et pêche à pied) ...

Forme et multi-sports

Gym aquatique, réveil musculaire, step, tennis, tir à l'arc, badminton ...

Balades et découvertes

Randonnées pédestres, VTT, équitation ...

Rencontres sportives et convivialité

Tournois (badminton, foot en salle), salsa ...

Loisirs culturels et patrimoine

Arts plastiques (argile poterie, aquarelle, encre de chine), danse bretonne, mosaïque ...

Sunset VTT et kayak

Sorties au coucher du soleil ...



Le chalet Cap Armor sur le boulevard de la mer.

Renseignements et inscriptions

De 10 à 12h le dimanche et de 11h à 12h tous les jours (sauf le samedi) au chalet Cap Armor, boulevard de la mer.

Contact : 02 96 72 13 96.

Le programme Cap Armor est à retirer chaque semaine de juillet et août à l'Office de Tourisme et en Mairie.

Inauguration du nouveau port de pêche

Le temps était idéal en ce 8 avril 2011, et le moment bien choisi puisqu'à la veille de la Fête de la Coquille Saint-Jacques qui a attiré près de 60 000 personnes. La nouvelle jetée avait belle allure, festonnée de drapeaux multicolores qui invitaient la foule à la promenade. Mais là n'est pas son intérêt majeur, ce nouveau port répond en effet à trois objectifs :

1. un renforcement de la sécurité grâce à un doublement de la surface du plan d'eau,
2. une amélioration des conditions d'exploitation grâce à des espaces distincts réservés à chaque activité,
3. une augmentation des espaces de stockage et de manutention.

Le môle de protection a été déplacé de 150 mètres vers l'ouest pour étendre le plan d'eau et le terre-plein avec 440 m de quais supplémentaires d'une hauteur moyenne de 14 m.

La gageure était que ce vaste projet se situait au



L'inauguration officielle.

coeur d'un espace remarquable sensible, et d'une zone Natura 2000. Une autorisation de travaux a dû être délivrée par l'Etat. Coût total des travaux 24,16 Millions d'Euros, financés à 54 % par le Conseil Général, 13 % par la région Bretagne, 13 % par l'Europe, 10 % par la CCI et 10 % par la Communauté de Communes Côte de Penthièvre.

Nombreux ont été les commentaires et les débats suscités par ce projet ; le port de pêche d'Erquy est aujourd'hui au quatrième rang national (en valeur) et cela donne aujourd'hui à ce projet toute sa légitimité.

Un nouveau bateau pour les plongeurs

Le lancement du nouveau bateau de l'association de plongée sous-marine d'Erquy «Histoire d'Eau» a été fait samedi 9 avril en présence de Madame le Maire, sa marraine, et de Monsieur Yannick Morin, Conseiller Général. Ce bateau va permettre à l'association de développer et de conforter son activité. Sa conception favorise les économies



Le baptême d'Histoire d'Eau.

d'énergie, et a permis de mettre en avant l'accueil et le confort des plongeurs ainsi que l'accès aux personnes à mobilité réduite. Les bénévoles de l'association ont beaucoup œuvré pour finaliser les accessoires et figoler tous les détails avant la mise à l'eau.

Sauver l'abri du canot de sauvetage à Port-Blanc

Lors d'une balade au Cap d'Erquy, le regard du Promeneur est immanquablement attiré par la beauté du site, mais aussi par une bâtisse érigée sur une plage de galets. De même tout marin rentrant au port d'Erquy aime à regarder le fier fronton en grès rose.

La bâtisse qui semble en ruine est pourtant un des éléments majeurs du patrimoine réginiéen : c'est le dernier abri du canot de sauvetage. Cette sensation d'abandon n'a pas toujours été de mise. Cet édifice a même été un élément important de la sécurité maritime de l'est de la Baie de Saint-Brieuc. Son histoire est consignée aux archives départementales (lien internet à partir de la page patrimoine de notre site web).

En souvenir du courage de nos compatriotes qui, pendant trente ans, par tous les temps, sont descendus en courant jusqu'au canot de sauvetage au risque de se rompre le cou sur le périlleux chemin d'accès pour sauver des marins en perdition, il est temps de se poser la question : «*que faire d'un tel bâtiment chargé d'histoire*» ?

Une mobilisation pour la sauvegarde de ce morceau de notre patrimoine est en cours. Contactez Michel MORGAND, Adjoint au Maire.



L'abri aujourd'hui.

Fiche Technique

Vedette en aluminium, construction NAVALU BOUIN, vendée.
Longueur 11,99 m / Largeur 4,40 m.
Capacité d'accueil 30 plongeurs.
Propulsion 2 moteurs 135cv HONDA achetés et mis en place par DB Marine à Sables d'Or.
Vitesse 25 nœuds à vide et 20 nœuds en charge.
Tirant d'eau à vide 14 cm et 25 cm en charge.

CONSEIL MUNICIPAL - RÉSUMÉ

Tous les détails sur notre site internet (www.ville-erquy.com), ou disponibles en Mairie.

Conseil Municipal du 10 février 2011

Délibération ampliative au débat d'Orientation Budgétaire 2011. Approbation du projet d'Acquisition de l'immeuble hébergeant le service public postal (Parcelle cadastrée Section AK n° 51).

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, soutient Mme le Maire de faire usage de l'exercice exceptionnel du Droit de Prémption Urbain sur le fondement de l'article L.2122-22 du CGCT, tendant à faire application des orientations approuvées ce jour, Mme le Maire ayant par avance précisé à l'assemblée que la décision préemptive qui lui incombera de fixer par arrêté, interviendra sur la base du prix principal proposé par le vendeur au regard de la DIA enregistrée le 14 décembre 2010, qui est de 210.000 Euros. Il est spécifié que cet achat préservera la continuité du Service Public de la Poste au rez-de-chaussée de l'immeuble.

Conseil Municipal du 1^{er} mars 2011

Budgets Primitifs 2011

Se reporter au tableau ci-dessous.

Dévolution d'un marché de prestations intellectuelles. Elaboration des profils de baignade et de certification.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, approuve la dévolution du marché de base à Egis Eau et Véolia pour un montant de 44.652 Euros H.T.

Dévolution d'un marché de travaux. Programme Eaux Usées 2010-29^{me} tranche. Postes de refoulement de Saint-Pabu et Saint-Michel.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, approuve la dévolution du marché de base au groupement Le Du / Sade pour un montant de 167.000 Euros H.T.

Demande de subvention complémentaire Cyber 2011

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, accepte un achat de matériel (2 ordinateurs fixes et un ordinateur portable) pour un montant de 3.390 Euros afin de moderniser la cybercommune et autorise Mme le Maire à solliciter des subventions auprès du Conseil Général et autres fonds de concours.

Caution de prêt pour le Club Histoire d'Eau : 50% du K souscrit

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, accorde la garantie d'un emprunt contracté par le Club Histoire d'Eau aux conditions suivantes :

| |
|--|
| Organisme Prêteur : Société Générale |
| Objet de l'emprunt souscrit : acquisition de Matériel à Usage Professionnel (navire) |
| Montant du Capital souscrit : 55.000 € |
| Durée : 10 ans à compter du mois de mars 2011 |
| Périodicité : Mensuel |
| Taux d'Intérêt : 3,50% en taux fixe |
| Quotité Garantie : 50%, soit 27 500 € |

Conseil Municipal du 29 mars 2011

Budget Primitif 2011 : budget général.

Le Conseil Municipal, à la majorité (5 abstentions et 1 voix contre) adopte le budget primitif suivant (voir page suivante) :

| | Budget primitif 2011 | | Reprise des résultats antérieurs | |
|---|----------------------|----------------|----------------------------------|----------------|
| | Fonctionnement | Investissement | Fonctionnement | Investissement |
| CAMPINGS MUNICIPAUX, adopté à l'unanimité | | | | |
| Dépenses | 368 308 € | 126 800 € | | |
| Recettes | 368 308 € | 126 800 € | 5 309 € | 15 865 € |
| CUISINE CENTRALE, adopté à l'unanimité | | | | |
| Dépenses | 141 795 € | 20 683 € | | 4 962 € |
| Recettes | 141 795 € | 20 683 € | 10 435 € | |
| ALIMENTATION EN EAU POTABLE, adopté à la majorité (6 abstentions) | | | | |
| Dépenses | 260 400 € | 224 516 € | | 143 007 € |
| Recettes | 260 400 € | 224 516 € | | |
| ASSAINISSEMENT EN EAUX USÉES, adopté à la majorité (6 abstentions) | | | | |
| Dépenses | 457 900 € | 2 000 753 € | | 590 083 € |
| Recettes | 457 900 € | 2 000 753 € | | |
| PORT DE PLAISANCE D'ERQUY CENTRE, adopté à l'unanimité | | | | |
| Dépenses | 94 234 € | 137 055 € | | |
| Recettes | 94 234 € | 137 055 € | 29 606 € | 32 573 € |
| PORT DE PLAISANCE D'ERQUY LES HÔPITAUX, adopté à l'unanimité | | | | |
| Dépenses | 43 409 € | 97 158 € | 766 € | 37 042 € |
| Recettes | 43 409 € | 97 158 € | | |

| Budget primitif 2011 | | |
|----------------------------------|----------------|----------------|
| | Fonctionnement | Investissement |
| Dépenses | 5 607 149 € | 4 906 857 € |
| Recettes | 5 607 149 € | 4 906 857 € |
| Reprise des résultats antérieurs | | |
| | Fonctionnement | Investissement |
| Dépenses | | 1 167 117 € |
| Recettes | | |

Budget Primitif 2011 : Détermination des taux fiscaux - 3 taxes.

Le Conseil Municipal, à la majorité (6 abstentions) maintient les taux suivants (inchangés depuis 2009) :

| Taxes Communales | Exercice 2010 | Avis de la commission | Primitif 2011 |
|------------------------------|---------------|-----------------------|---------------|
| Taxe d'habitation | 15,60 % | 15,60 % | 15,60 % |
| Taxe sur le foncier bâti | 20,05 % | 20,05 % | 20,05 % |
| Taxe sur le foncier non bâti | 45,13 % | 45,13 % | 45,13 % |

Budgets Primitifs 2011.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, adopte les 2 budgets primitifs suivants :

| Budget Annexe du Lotissement des Hôpitaux | | |
|---|----------------------|------------------------------|
| | Budget primitif 2011 | Reprise résultats antérieurs |
| Dépenses de Fonctionnement | 128 951 € | |
| Recettes de Fonctionnement | 128 951 € | 94 871 € |

| Lotissement d'habitation de la Ville Ory | | |
|--|----------------------|------------------------------|
| | Budget primitif 2011 | Reprise résultats antérieurs |
| Dépenses de Fonctionnement | 59 866 € | 59 866 € |
| Recettes de Fonctionnement | 59 866 € | |

Subventions annuelles aux associations.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, autorise Mme le Maire à verser une subvention annuelle aux associations pour un montant total de 355.000 Euros (tous les détails sur notre site web : www.ville-erquy.com ou en Mairie).

Zonage d'Assainissement des Eaux Pluviales. Approbation du zonage d'assainissement des Eaux Pluviales après enquête publique.

Par délibération en date du 16 septembre 2008, la Commune a confié au cabinet Egis Eau sis 8, avenue Millet à NANTES, la réalisation d'un schéma directeur des eaux pluviales. Après enquête publique et l'avis favorable émis par la Commission Municipale des travaux, le dossier de zonage d'assainissement pluvial est présenté au Conseil Municipal qui l'approuve à l'unanimité.

Conseil Municipal du 10 mai 2011 Compte Administratif Budgétaire 2010.

| Compte administratif budgétaire 2010 Budget Général de la Commune | |
|--|-------------------------|
| Dépenses de Fonctionnement | 4 590 036,69 € |
| Recettes de Fonctionnement | 6 027 523,90 € |
| | + 1 437 487,21 € |
| Dépenses d'Investissement | 3 499 120,01 € |
| Recettes d'Investissement | 2 332 003,18 € |
| | - 1 167 116,83 € |
| Dépenses Totales | 8 089 156,70 € |
| Recettes Totales | 8 359 527,08 € |
| | + 270 370,38 € |

| Compte administratif budgétaire 2010 Budget Annexe des Campings Municipaux | |
|---|----------------------|
| Dépenses de Fonctionnement | 314 812,94 € |
| Recettes de Fonctionnement | 320 122,90 € |
| | + 5 309,96 € |
| Dépenses d'Investissement | 48 485,87 € |
| Recettes d'Investissement | 64 351,13 € |
| | + 15 865,26 € |
| Dépenses Totales | 363 298,81 € |
| Recettes Totales | 384 474,03 € |
| | + 21 175,22 € |

| Compte administratif budgétaire 2010 Budget annexe de la Cuisine Centrale | |
|--|----------------------|
| Dépenses de Fonctionnement | 141 002,70 € |
| Recettes de Fonctionnement | 156 400,04 € |
| | + 15 397,34 € |
| Dépenses d'Investissement | 30 584,28 € |
| Recettes d'Investissement | 25 623,09 € |
| | -4 961,19 € |
| Dépenses Totales | 171 586,98 € |
| Recettes Totales | 182 023,13 € |
| | + 10 436,15 € |

| Compte administratif budgétaire 2010 Budget annexe de l'Alimentation en Eau Potable | |
|--|----------------------|
| Dépenses de Fonctionnement | 193 151,36 € |
| Recettes de Fonctionnement | 254 898,34 € |
| | + 61 746,98 € |
| Dépenses d'Investissement | 215 159,53 € |
| Recettes d'Investissement | 72 152,49 € |
| | -143 007,04 € |
| Dépenses Totales | 408 310,89 € |
| Recettes Totales | 327 050,83 € |
| | - 81 260,06 € |

| Compte administratif budgétaire 2010 Budget annexe de l'Assainissement en Eaux Usées | |
|---|-----------------------|
| <i>Dépenses de Fonctionnement</i> | 171 844,46 € |
| <i>Recettes de Fonctionnement</i> | 530 728,61 € |
| | + 358 884,15 € |
| <i>Dépenses d'Investissement</i> | 1 412 764,66 € |
| <i>Recettes d'Investissement</i> | 822 681,65 € |
| | - 590 083,01 € |
| <i>Dépenses Totales</i> | 1 584 609,12 € |
| <i>Recettes Totales</i> | 1 353 410,26 € |
| | - 231 198,86 € |

| Compte administratif budgétaire 2010 Budget annexe Port de Plaisance d'Erquy Centre | |
|--|----------------------|
| <i>Dépenses de Fonctionnement</i> | 82 088,31 € |
| <i>Recettes de Fonctionnement</i> | 111 695,06 € |
| | + 29 606,75 € |
| <i>Dépenses d'Investissement</i> | 10 118,18 € |
| <i>Recettes d'Investissement</i> | 42 691,67 € |
| | + 32 573,49 € |
| <i>Dépenses Totales</i> | 92 206,49 € |
| <i>Recettes Totales</i> | 154 386,73 € |
| | + 62 180,24 € |

| Compte administratif budgétaire 2010 Budget annexe Port de Plaisance Les Hôpitaux | |
|--|----------------------|
| <i>Dépenses de Fonctionnement</i> | 39 015,78 € |
| <i>Recettes de Fonctionnement</i> | 38 250,08 € |
| | - 765,70 € |
| <i>Dépenses d'Investissement</i> | 62 782,05 € |
| <i>Recettes d'Investissement</i> | 25 740,34 € |
| | - 37 041,71 € |
| <i>Dépenses Totales</i> | 101 797,83 € |
| <i>Recettes Totales</i> | 63 990,42 € |
| | - 37 807,41 € |

| Compte administratif budgétaire 2010 Budget annexe du lotissement de la Ville Ory | |
|--|----------------------|
| <i>Dépenses de Fonctionnement</i> | 59 865,31 € |
| <i>Recettes de Fonctionnement</i> | |
| | - 59 865,31 € |
| <i>Dépenses d'Investissement</i> | |
| <i>Recettes d'Investissement</i> | |
| <i>Dépenses Totales</i> | 59 865,31 € |
| <i>Recettes Totales</i> | |
| | - 59 865,31 € |

| Compte administratif budgétaire 2010 Budget annexe du lotissement des Hôpitaux | |
|---|----------------------|
| <i>Dépenses de Fonctionnement</i> | |
| <i>Recettes de Fonctionnement</i> | 94 871,08 € |
| | + 94 871,08 € |
| <i>Dépenses d'Investissement</i> | |
| <i>Recettes d'Investissement</i> | |
| <i>Dépenses Totales</i> | 94 871,08 € |
| <i>Recettes Totales</i> | |
| | + 94 871,08 € |

| Compte administratif budgétaire 2010 Budget annexe de la Zone Artisanale | |
|---|-------------|
| <i>Dépenses de Fonctionnement</i> | 35 328,24 € |
| <i>Recettes de Fonctionnement</i> | 35 328,24 € |
| <i>Dépenses d'Investissement</i> | |
| <i>Recettes d'Investissement</i> | |
| <i>Dépenses Totales</i> | 35 328,24 € |
| <i>Recettes Totales</i> | 35 328,24 € |

Comptes de Gestion du Comptable Public. Budget Général et Budgets annexes.

Le Conseil Municipal, adopte à l'unanimité, les comptes des gestion du Comptable Public dont les écritures sont en concordance avec les comptes des 10 budgets communaux de l'exercice 2010.

Décision Modificative n° 2011-1. Budget annexe d'Alimentation en Eau Potable.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, adopte une Décision Modificative (tous les détails sur notre site web : www.ville-erquy.com ou en Mairie).

Instauration d'une participation pour Voirie et réseaux (PVR). Extension du réseau des Eaux usées. Objet : division d'une parcelle en 7 lots rue de la Pouillouse.

Le montant total des travaux relatifs à la viabilisation des parcelles s'élève à 17.757,01 € TTC. Le Conseil Municipal, à l'unanimité, approuve la participation des bénéficiaires du projet d'aménagement (80% du coût total TTC pour l'extension du réseau d'eaux usées et 100% pour les boîtes de branchement au réseau d'eaux usées), la Commune d'Erquy restant le Maître d'Ouvrage.

Instauration d'une participation pour Voirie et Réseaux (PVR). Extension du réseau d'Eau Potable. Objet : division d'une parcelle en 7 lots rue de la Pouillouse.

Le montant total des travaux relatifs à la viabilisation des parcelles s'élève à 9.197,24 € TTC. Le Conseil Municipal, à l'unanimité, approuve la participation

des bénéficiaires du projet d'aménagement (80% du coût total TTC pour l'extension du réseau d'eau potable et 100% pour les boîtes de branchement au réseau d'eau potable), la Commune d'Erquy restant le Maître d'Ouvrage.

Instauration d'une participation pour Voirie et Réseaux (PVR). Extension du réseau d'Eau potable. Objet : division de terrain rue Anne Le Gal La Salle.

Le montant total des travaux relatifs à la viabilisation des parcelles s'élève à 4.924,53 € TTC. Le Conseil Municipal, à l'unanimité, approuve la participation des bénéficiaires du projet d'aménagement (80% du coût total TTC pour l'extension du réseau d'eau potable et 100% pour les boîtes de branchement au réseau d'eau potable), la Commune d'Erquy restant le Maître d'Ouvrage.

Consommations accidentelles d'Eau Potable. Actualisation du protocole communal de dégrèvement. Ajout d'une clause de justification de l'origine de la fuite. Principe de l'unicité de la remise gracieuse à titre exceptionnel.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, approuve le nouveau protocole du dégrèvement, fondé sur l'exonération de la part variable des surtaxes communales d'eau potable et d'assainissement et applicable au 1^{er} janvier 2011 y compris pour les demandes de remise gracieuses postérieures à cette date.

Formation professionnelle des agents de la Fonction Publique Territoriale. Adoption du règlement de formation.

Le Conseil Municipal approuve, à l'unanimité, le règlement de formation des agents territoriaux de la commune d'Erquy. Préalable au plan de formation, ce règlement informe les agents des modalités de consultation et d'inscriptions ainsi que des diverses possibilités de se former professionnellement.

Voyages scolaires à finalité pédagogique. Attributions individuelles 2011.

Le Conseil Municipal approuve, à l'unanimité, le versement d'une subvention individuelle de 40 € à 17 élèves du Collège Thalassa, et à un élève de l'école Primaire du sacré Cœur de Fréhel, domiciliés à Erquy et ayant effectué respectivement un voyage scolaire en Angleterre et au Puy de Dôme.

Indemnité versée pour dommage à véhicule.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, approuve la prise en charge d'un montant de 693,05 € pour réparation d'un véhicule endommagé par les service espaces verts.

Exploitation de la carrière de grès rose par la SARL «Grès d'Erquy».

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, autorise le renouvellement de l'exploitation à compter du 16 août 2011 et confie à l'Etude de M^e Drouvin, le soin d'établir une nouvelle convention de forage.

QUESTIONS À YVES PELLE, 1^{ER} ADJOINT CHARGÉ DES FINANCES À PROPOS DU BUDGET 2011

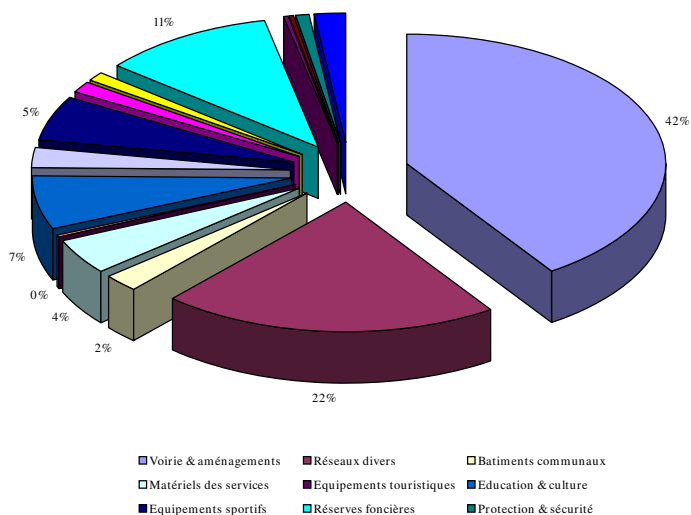
Quels sont les principaux enjeux lors de la confection du budget d'une ville comme Erquy ?

Les contraintes sont multiples ; j'en citerai principalement trois. La première résulte du caractère balnéaire d'Erquy, qui requiert de disposer de moyens de fonctionnement bien supérieurs à ceux d'une ville comparable non touristique, notamment en personnel. La masse salariale à elle seule représente plus de 40% des charges de fonctionnement annuelles. La seconde contrainte trouve son origine dans la nécessité d'investir pour maintenir la qualité de vie et d'accueil ainsi que l'attractivité de la ville tout en préservant un équilibre financier supportable. Il s'agit de trouver la bonne articulation entre la dette qui permet de financer sur plusieurs générations des équipements ou aménagements à vie longue, comme les routes, les immeubles ... et l'impôt qui a plus vocation à financer des charges répétitives ou les travaux de maintenance. La troisième, qui n'est pas la moindre, est d'inscrire les investissements annuels dans une vision à long terme d'évolution de la commune. Parmi ces enjeux, citons l'équilibre intergénérationnel

fragilisé par le vieillissement croissant de la population, ou encore la mise en valeur du patrimoine touristique de la commune. Pour conclure, le budget de la commune doit être mis en cohérence avec les projets des autres collectivités sur notre territoire comme le Conseil Général sur le Cap d'Erquy par exemple, ou la Communauté de Communes qui a compétence pour le développement économique sur les zones d'activité comme celle des Jeannettes.

Pour 2011, quels sont les principaux projets d'investissement ?

Sur un total d'investissements programmés de 2,9 millions d'euros, le plus visible restera le chantier du centre bourg. Nous entrons dans une des dernières phases des travaux avec la restructuration de la rue Clémenceau et de la rue Castelnau. Il restera à réaliser l'aménagement des abords sud de l'église et la liaison à la mer du Doué de la Cuve. Si on y ajoute les travaux indispensables de voirie que nous devons effectuer chaque année sur le reste du réseau qui ne mesure pas moins de 110 km,



Dépenses d'investissement - budget 2011.

c'est une somme de 1,1 millions d'euros qui sera engagée sur ce chapitre. En parallèle, la rénovation des réseaux électrique, téléphonique et d'eaux pluviales mobilisera plus de 0,6 millions d'euro.

Le patrimoine immobilier de la commune est également une source importante d'investissement en 2011 que ce soit pour la rénovation des écoles, la construction d'un vestiaire sur l'aire de jeu de Caroual ou encore des travaux d'amélioration à la Maison de la Mer.

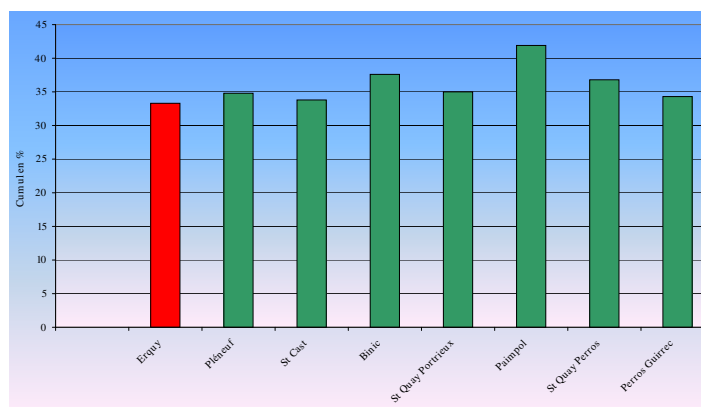
Les projets d'urbanisme comme l'aménagement futur du village de la Couture et la constitution de nouvelles réserves foncières représentent d'autres actions volontaristes qui visent à élargir l'offre de possibilités de logement pour une population active plus jeune qui assurera le dynamisme futur de la ville. Au total ce seront près de 0,4 millions d'euros qui seront mobilisés sur ce volet.

Enfin, le budget 2011 traduit les premières actions du projet de territoire de la Communauté de Communes voté en 2010, avec notamment le financement d'aménagements initiaux pour la mise en valeur du Cap d'Erquy.

Faut-il s'attendre à une hausse de la fiscalité communale ?

Les taux d'impôt ont augmenté pour la dernière fois en 2009. Aucune augmentation n'est prévue en 2011. Le dynamisme de certaines rentrées fiscales comme la taxe

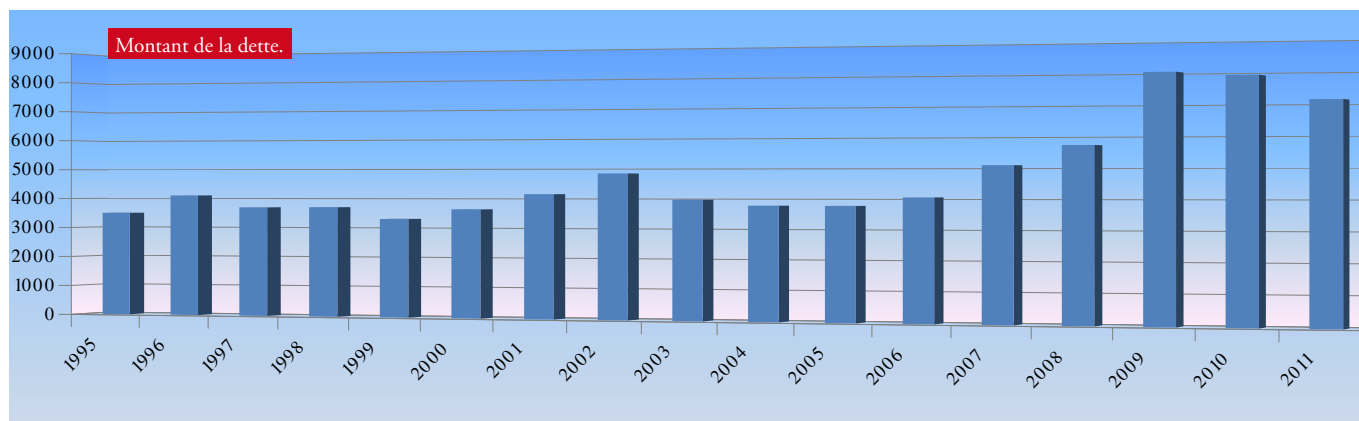
de séjour ou les droits de mutation conjugué à une bonne maîtrise des charges de fonctionnement communales permet de préserver une capacité d'autofinancement d'un peu plus d'un million d'euros, ce qui se traduira par un recours limité à l'emprunt. Il convient également de noter que les bases fiscales qui sont principalement celle de la taxe d'habitation et du foncier bâti continuent de progresser avec la réalisation de nombreux logements neufs au cours des dernières années. En 15 ans de 1995 à 2010, elles ont augmenté de 50%. Cette hausse contribue également à l'augmentation des recettes fiscales. Les impôts collectés à Erquy représenteront ainsi 3,3 millions d'euros en 2011. Enfin, malgré un tassement sensible ces dernières années, les recettes en provenance de dotations de fonctionnement reçues principalement de l'Etat représentent 1,6 millions d'euros et constituent la seconde source majeure de recettes pour le budget communal.



Cumulé taux de l'impôt foncier et de la taxe d'habitation pour une résidence principale

Quel est le niveau d'endettement de la commune ?

Aujourd'hui la dette communale s'élève à un peu plus de 7 millions d'euros au budget général. Elle a sensiblement baissé en 2010 après avoir augmenté en 2008 et 2009 avec le fort impact des travaux du centre bourg. Ce montant se traduit par des remboursements annuels de capital d'un peu plus de 0,6 millions d'euro très supportables par notre autofinancement. Nous devons toutefois poursuivre la stabilisation voire la baisse de ce montant dans les années à venir pour conserver nos marges de manœuvre financières.



LA LAISSE DE MER

La laisse de mer est un repère sur les côtes où existe le phénomène des marées puisqu'elle nous indique d'un seul coup d'œil jusqu'où les vagues sont montées à l'assaut des plages.

C'est cette bande d'algues que la mer laisse en haut de plage et qui s'accumule particulièrement aux marées d'équinoxe et lors des tempêtes. Elle comprend des rejets organiques d'origine naturelle, dégradables provenant des végétaux (algues, herbes, bois flottés, ...), des animaux (plumes d'oiseau, os de seiche, capsule d'œuf de raie, de roussette, enveloppe d'œuf de buccin, carapace de crabe, coquilles variées, ...) des minéraux (pierre ou galet, coquillages) ... et sable. Ces rejets arrivent par la mer, le bois flotté pouvant provenir des terres par les fleuves ou ruisseau (cycle de l'eau).

Dans cette laisse de mer s'entremêlent souvent des rejets artificiels dont l'homme est à l'origine (plastique, verre, métal, papier, ...). Ils arrivent par la mer, par les fleuves mais aussi par nos plagistes ou promeneurs négligents. Professionnels comme locaux et touristes sont concernés.

Le devenir des lasses de mer

Voici le temps de dégradation de quelques déchets.

Déchets artificiels

| | |
|---------------------------------|----------------|
| Verre | 4000 ans |
| Plastiques | 100 à 500 ans |
| Canette en aluminium | 100 ans |
| Chewing-gum et huile de vidange | 5 à 10 ans |
| Filtre de cigarette | 1 à 2 ans |
| Mazout | plusieurs mois |
| Pelures d'orange | 6 mois |
| Mouchoir en papier | 2 mois |

Déchets naturels

| | |
|-------------------|---|
| Algues | 4 à 6 mois : les détritivores (puces de mer) et les microorganismes les décomposent. |
| Coquilles variées | Elles sont roulées et broyées par la vague pour devenir du sable au bout de 3 ou 4 ans. |
| Bois | Suivant son calibre il sera décomposé en matière organique au bout de 2 à 3 ans. |

Rôles biologiques, de protection et utilisations de la laisse de mer

Cette laisse de mer est un lieu de vie pour les êtres vivants. C'est aussi un endroit où l'on va trouver des indices de vie concernant les animaux et notamment les capsules d'œuf de raie qui sont l'enveloppe ayant contenu l'œuf d'une raie ; en trouver permet d'avoir des données sur les lieux de ponte des raies, en voie de disparition (voir article ci-contre).



Laisse de mer à Caroual

Nourriture

Les algues conservent un microclimat frais et protégé des ultraviolets solaires. Elles abritent et nourrissent des espèces typiques de ce milieu tels que les puces de mer, les petites mouches de sable, de nombreux microorganismes et bactéries indispensables à la décomposition rapide de cette laisse de mer. C'est aussi la base d'une chaîne alimentaire qui va de l'infiniment petit jusqu'aux oiseaux de mer et au poisson puis à l'homme qui mange du poisson. Ce sont toutes les ressources de la mer qui sont concernées.

Apport en sels minéraux

Les détritivores et les bactéries décomposent les algues et permettent l'enrichissement des eaux du bas de l'estran en sels minéraux. Ils sont indispensables à la croissance des algues, plantes marines comme la zostère et au phytoplancton, nourriture des alevins (zooplancton), animaux filtreurs (moules, coquilles, ...) et poissons qui arrivent avec la marée en haut de l'estran pour y trouver une alimentation variée.

Un frein naturel à l'érosion des côtes

La laisse de mer piège le sable, fait barrage contre les vagues et freine le vent au sol lors des tempêtes ; elle en limite les effets. C'est une protection naturelle contre l'érosion.

Certaines espèces végétales de haut de plage dépendent de la laisse de mer

La décomposition des algues est aussi à l'origine de la matière organique et des sels minéraux nécessaires au développement des plantes des dunes (c'est le même principe que le composteur dans notre jardin). Les plantes annuelles passent l'hiver sous forme de graine : la soude, l'arroche, la roquette et les plantes vivaces avec longues racines tel que le pourpier de mer ou l'oyat. Sans cet apport nutritif de la laisse de mer décomposée, ces plantes ne pourraient pas se développer et jouer leur rôle de stabilisation du sable après croissance par leur réseau de longues racines. Le développement de ces plantes freine l'érosion et participe au maintien des dunes embryonnaires et des dunes telles que celle de Caroual ou celle du Portuais qui ont tendance à s'effriter.

Pour certaines espèces d'oiseaux sédentaires (goélands, pipits maritimes ou l'essentiel des populations françaises vivant en Bretagne) nichant à proximité (gravelot à collier interrompu), et les migrateurs (tournepierres, bécasseaux, grands gravelots, courlis). Certains oiseaux profitent de la laisse de mer pour y faire leur nid. L'hiver, la température descend rarement au dessous de zéro au niveau de la laisse de mer. C'est une réserve de nourriture idéale pour bon nombre de petits oiseaux de nos haies et champs (grives, merles, pipit farlouse, alouette, bergeronnette, verdier, ...) où le gel se fait sentir. Ils y trouvent encore de petits insectes. En avril et mai, c'est une halte pour la barge rousse, le courlis corlieu et en été, ce sont les petits échassiers (gravelots, bécasseaux, tournepierres) qui y picorent. **Les humains** récoltent encore le goémon pour amender les champs ou les jardins.

Préserver les lisses de mer : les enjeux

Faut-il les ramasser ou non ?

Nettoyer mécaniquement les lisses de mer afin de présenter à nos concitoyens une plage propre semble utile uniquement lors des marées vertes en raison d'une eutrophisation induite par des excès de nitrates et phosphates agricoles, en provenance du jardinage et de certaines stations d'épuration, en phase de mise aux normes. Si ce ramassage mécanique intervient, il détruit toute la vie indispensable à la plage expliquée ci-dessus.

Souvent par méconnaissance, la laisse de mer semble sale et est rarement prise en considération. C'est pourtant un véritable milieu naturel lorsqu'elle n'est pas polluée. Elle joue un rôle très important et assure le bon fonctionnement des milieux littoraux pour une biodiversité indispensable à la vie.

La plage est un espace naturel, de loisirs mais pour rester vivante et préservée, au service de l'homme, elle a besoin de chacun d'entre nous pour garder la laisse de mer et tout ce petit monde qui y vit en harmonie. Tous ces être vivants contribuent à l'équilibre naturel de nos plages, ce ne sont pas des déchets. Ces rejets constituent une grande richesse pour que la vie s'y développe.

Un ramassage manuel des objets artificiels participera à la sauvegarde de ces espaces naturels dont nous sommes si friands mais ne remplacera pas le bon geste. Par contre, un effort de chacun pour réduire ses déchets et les mettre au bon endroit limitera le ramassage manuel, participera au respect des sites naturels que chacun affectionne et permettra de se concentrer sur d'autres thématiques.

Isabelle CARRÉ

Directrice de la Maison Fleurie de Caroual

Avis de Recherche

Qui a perdu sa capsule ?

Vous aussi participez au programme scientifique **CapOeRa** lancé par l'Association Pour l'Etude et la Conservation des Sélaciens (APECS), ou autrement dit l'association dédiée aux requins et aux raies, poissons cartilagineux anciennement nommés «Sélaciens» : cherchez sur les plages des œufs de raie.

Où trouver des capsules d'œuf de raie ?

Les capsules peuvent être ramassées sur le haut de plage après un coup de vent ou une grande marée tout au long de l'année. Elles sont souvent mêlées aux algues qui constituent le riche bourrelet que dépose la mer après chaque marée : la laisse de mer.

A qui appartiennent ces capsules ?

Pour le savoir, vous pouvez vous procurer un guide



d'identification auprès d'une des stations relai de l'APECS sur le littoral français.

Pour Erquy c'est la **Ligue de l'Enseignement FOL - Maison Fleurie - 28, route de Pléneuf à Caroual - 02 96 72 30 46**, ou sur le site internet de l'APECS : www.asso-apecs.org

Pourquoi les récupérer ?

En réponse à un rapide déclin des stocks de raies dans les eaux européennes, l'APECS lance en France le programme scientifique CapOeRa afin de collecter les capsules d'œufs de raie qui s'échouent sur les plages, et ce, tout le long du littoral.

Et ... transmettez vos découvertes !

Pour cela, déposez vos capsules dans l'une des stations relai de l'APECS, pour Erquy c'est à la **Maison Fleurie de Caroual (Centre d'Accueil de classes de mer)**, en notant bien la date à laquelle vous avez trouvé ces capsules et à quel endroit. Vous contribuerez à une meilleure connaissance des espèces. Merci d'avance.

JEAN ANOUILH À ERQUY

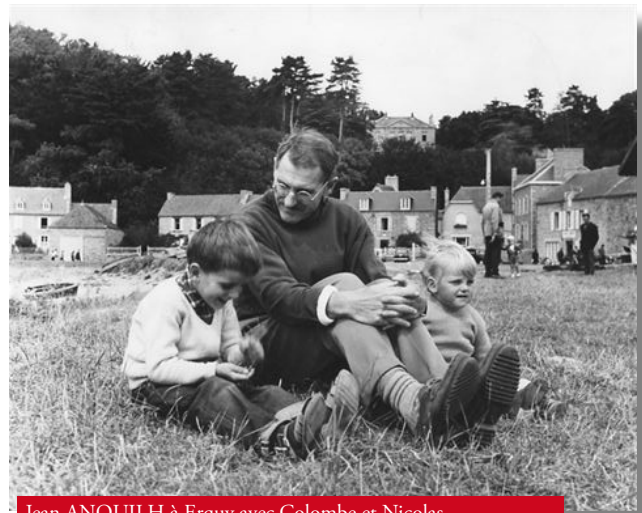
En 1935, Jean Anouilh et sa compagne Monelle Valentin louent une petite maison à Erquy pour y passer l'été avec leur fille Catherine qui a un peu plus de six mois.

Le couple, assez désargenté, venait juste de toucher quelques subsides, la Metro Goldwyn Mayer ayant acheté les droits de *Mandarine*, une pièce d'Anouilh à peu près inconnue. L'auteur peut donc enfin s'offrir des vacances et choisit en Bretagne un lieu aisément accessible en train depuis Paris. A Erquy, la vie est bon marché, simple et rustique, l'air vivifiant, les paysages somptueux. Jean Anouilh, cet été là, y écrit *La Sauvage* (qui sera jouée par Monelle en 1938) et termine *Le voyageur sans bagage*, montée par les Pitoeff au théâtre des Mathurins en février 1937, qui sera le premier grand succès de l'auteur.

Dès lors, Jean Anouilh reviendra régulièrement dans le port de pêche à l'abri du Noirmont et, en 1945, y achète La Chaumière à la Vieille Echaussée. Devant la maison, l'abri du canot de sauvetage, la dune, l'anse d'Erquy s'arrondissant comme une coquille Saint-Jacques entre la pointe de la Heussaye et la jetée du port ... Monelle fume des cigarettes américaines en regardant la mer. Catherine joue avec Monique Le Guen, sa voisine. Jean sillonne le pays en vélo et travaille beaucoup. En 1947 il incite Jean Crémillon à tourner à Erquy *Pattes Blanches* dont il écrit le scénario et les dialogues. En 1954, il organise de même le tournage du *Blé en herbe*, dont son ami Jean Auranche est l'un des dialoguistes. Mais surtout il écrit *Le bal des voleurs*, *Léocadia*, *Eurydice*, *Ardèle ou la Marguerite* ...

Et la vie passe. Jean quitte Monelle et épouse Nicole Lançon dont il aura trois enfants. Caroline, Nicolas

et Colombe jouent l'été sur les dunes d'Erquy tandis que Jean Anouilh écrit *Ornifle ou le courant d'air*, *Pauvre Bitos*, *L'Huluberlu* ou *le réactionnaire amoureux*. Ensuite, il quitte Nicole pour aller vivre en Suisse le plus clair de



Jean ANOUILH à Erquy avec Colombe et Nicolas.
Photo de famille prêtée par Mme Colombe Anouilh d'Harcourt.

son temps auprès de sa nouvelle compagne, Ursula Wetzel, dont il aura une fille en 1969, Anouck. Il laisse La Chaumière à Monelle qui y séjournera l'été, jusqu'à sa mort. Catherine prendra le relais, puis sa fille Barbara.

Jean Anouilh reviendra une dernière fois à Erquy en Juillet 1980 afin de montrer à Ursula et à Anouck un des endroits privilégiés de sa vie agitée, ce petit coin de Bretagne souriant où il aimait séjourner dans une maison simple avec ses proches, pour ciseler en toute quiétude, son œuvre théâtrale, ironique, mélancolique, un peu amère, fantasque et profondément humaine.

Nathalie REYMOND

Conseillère Municipale et nièce de l'auteur

Erquy rend hommage à Jean ANOUILH

Jean Anouilh, écrivain et dramaturge français, est né le 23 juin 1910 à Bordeaux et mort le 3 octobre 1987 à Pully (Suisse). Il est l'auteur de nombreuses pièces de théâtre, la plus célèbre étant *Antigone*, mais également de fables, de scénarios et de dialogues de films. Il a aussi résidé à de nombreuses reprises à Erquy, où il possédait une maison.

A l'initiative de Mme Colombe Anouilh d'Harcourt, fille de l'auteur, et l'aide précieuse de Mme Nathalie Reymond, nièce de l'auteur, la Mairie d'Erquy a tenu à lui rendre hommage en proposant une programmation d'événements mettant en relation les quatre pôles culturels réginiens que sont L'Ancre des Mots, la Bibliothèque Municipale, la Galerie d'Art Municipale et Armor Ciné.



LA MINORITÉ

Cela fait trois ans maintenant que vous avez choisi l'équipe municipale qui préside à la destinée de notre commune. Vous n'avez pas souhaité à l'époque nous confier majoritairement cette responsabilité. La règle démocratique veut qu'avec près de 48% des suffrages nous ne soyons que 6 sur 27 membres du conseil.

Peu nombreux nous nous efforçons malgré tout d'être présents et actifs lors des séances du conseil, mais aussi au CCAS, dans les commissions, la communauté de communes ou le pays de Saint Briec. Dans ces différentes instances nous intervenons dans l'intérêt de tous avec pour unique préoccupation l'avenir d'Erquy tel que nous l'avons défini dans notre programme lors des élections.

Notre engagement et notre détermination nous ont parfois permis de convaincre nos collègues de la majorité municipale de la justesse de nos propositions qu'il s'agisse des procédures budgétaires, de la taxe de séjour, du prix de l'eau ou encore des ports de plaisance. Ces résultats sont bien minimes au regard des enjeux, ils sont néanmoins réels.

Actifs dans les débats voire animateurs des séances du conseil, nous avons acquis la conviction d'être plus écoutés qu'en début de mandature, même si nos observations et nos propositions sont hélas trop rarement prises en compte. Il est parfois éprouvant de se retrouver sur les sujets importants inscrits à l'ordre du jour du conseil face à un vote massif du groupe majoritaire qui ne permet pas un débat ouvert et bénéfique pour Erquy.

Cela reste en particulier le cas concernant :

- l'urgence de créer sur ERQUY de l'habitat Locatif et de l'accession à la propriété à des prix raisonnables. En

trois ans rien de concret n'a été fait dans ce domaine (Le lotissement des hôpitaux date de la fin du précédent mandat). On nous fait toujours miroiter le projet de la Couture qui ne représente en aucun cas une solution à court terme.

- l'urgence de prendre en compte le vieillissement de la population selon de nouvelles méthodes.

Ces sujets nous les avons constamment évoqués en conseil, en commission dans ce bulletin et malgré ces interventions multiples, nous n'avons toujours pas réussi à en faire une priorité dans l'agenda municipal. Nous le regrettons pour Erquy.

Aujourd'hui nous sommes à mi mandat et dans un esprit de proximité et de dialogue toujours présent dans notre action nous souhaitons organiser au mois de juin une réunion publique pour vous rendre compte plus précisément de notre action et recueillir vos commentaires et votre perception du fonctionnement de la municipalité.

Cela nous donnera aussi l'occasion de faire le point de la situation à mi mandat et d'échanger sur tous les sujets locaux qui vous intéressent.

A cette occasion nous pourrons aussi échanger sur les « grands projets » de la municipalité qui s'étaleront dans le temps, mais dont l'impact financier ne sera pas sans conséquences sur les finances de la commune.

**Y. Hamon, M. Caillibotte, L. Le Guen,
N. Reymond, P. Pelan, J.P. Lolive.**

<http://lerquy-avenir-partage.blogspot.com/>

CHRONIQUE LITTÉRAIRE DE LA BIBLIOTHÈQUE

XXI : voici une revue trimestrielle d'informations novatrice par sa formule sans publicité et qui accorde une place



essentielle au graphisme (dessins, photos). Chaque numéro propose un dossier très complet, sur différents thèmes, toujours très variés et qui offrent un autre regard sur le monde mais toujours au plus près des hommes. Cet hiver, Olivier Courtois et Célia Mercier nous transportent sur les routes de l'Asie mais à l'automne, le dossier s'intitulait «Des villes et des hommes». Des enquêtes très documentées un peu décalées par rapport à ce que l'on a l'habitude de lire ou de voir, des reportages en bandes dessinées... Bref, cette revue est une réussite en plus d'être un bel «objet», unanimement saluée par le monde du journalisme et les lecteurs.

XXI : l'information grand format, directeur de publication : Laurent Beccaria.



Virgule : un magazine de français et de littérature destinés au 10-15 ans mais qui plaira aussi aux adultes !

Chaque mois, cette revue propose des portraits d'hommes de lettres (Verlaine, Rabelais, ...) s'arrête sur des personnages littéraires

(Peter Pan, Tristan et Yseut) ou des thématiques particulières telles que la Comedia dell arte ou la littérature de la Grèce antique. Des rubriques rythment aussi chaque numéro ainsi la SPM (Société Protectrice des Mots) nous propose d'adopter des mots afin qu'ils ne sombrent pas dans l'oubli : une nouvelle chance est ainsi offerte à «vertugadin», «rasibus» ou encore «ripopée». En dernière page, Ali et Lola nous permettent avec beaucoup d'humour de découvrir une subtilité de la langue française, en bandes dessinées. Virgule est une porte ouverte sur la littérature, tout en privilégiant le mode ludique. A découvrir !

Virgule sous la direction de Pierrette Fabre-Faton !

Retrouvez les chroniques de la bibliothèque sur le site : <http://bibliotheque.erquy.fr>; rubrique «Coups de cœur».

Fabienne LESVENAN
Bibliothèque Municipale

JO ROUXEL, PAYSAN DU MONDE

Jo Rouxel est un agriculteur bien d'aujourd'hui, à la fois exigeant dans son travail et ouvert sur le monde.

Avec son épouse Michèle, il gère une exploitation de polyculture et d'élevage sur la commune d'Erquy et de Plurien. L'exploitation compte 3 salariés, c'est une exploitation moderne qui a recours à l'informatique au quotidien que ce soit pour nourrir les animaux ou pour la gestion de l'entreprise.

Jo se sent particulièrement concerné par le respect de l'environnement, mais regrette que les efforts fournis par la profession ne soient pas mieux reconnus : haies bocagères, bandes enherbées le long des rivières, réduction sensible des nitrates pour les cultures (moins d'engrais et de pesticides). Tout ceci est un travail de longue haleine.

La famille est depuis toujours ouverte sur l'extérieur grâce notamment à l'accueil pendant plusieurs années consécutives d'étudiantes venues de tous les horizons (Japon, Australie, Equateur...). L'occasion pour tous d'échanger sur les différences de culture. Leur goût pour la randonnée et pour les découvertes les ont menés également en Mauritanie, au Mali, au Maroc et en Asie.

Mais comme Jo en vrai citoyen du monde aime



Le photographe en action.

Jo insiste sur la forme que doit prendre cette aide, à savoir en évitant notamment de faire des dons de matériel ou de vêtements qui pourraient être fabriqués ou achetés sur place. Le but recherché doit être l'autonomie à terme de ces populations. Une relation du type apprenti et maître en fait... L'AFDI souhaite aussi sensibiliser tous les occidentaux aux problèmes rencontrés dans les pays du Sud avec la diminution des surfaces agricoles due à la sécheresse, à l'urbanisation, au rachat de terres par des pays qui comme la Chine ou l'Inde n'en possèdent pas suffisamment pour nourrir leurs populations. Par manque de travail les paysans émigrent alors vers les villes créant de la pauvreté ou vers d'autres pays souvent au péril de leur vie.

L'entraide entre les pays du Nord et du Sud peut apporter une amorce de réponse à ces graves problèmes.

Il me faut maintenant aborder l'autre facette de Jo Rouxel : c'est le photographe. Il ne se présente pas comme un technicien, mais ce qui l'intéresse c'est capter une belle lumière, une ambiance particulière, qui feront naître l'émotion. Présent sur beaucoup d'événements : la Fête de la Coquille, Landes et Bruyères, la Route du Rhum... il met son talent au service d'associations le plus souvent, mais aussi de l'Office de Tourisme (le diaporama présenté est de lui) afin de mettre en avant notre belle station et tout ceci bénévolement !

Les rencontres comptent beaucoup pour ce citoyen du monde tourné vers les autres « qu'elles soient d'ici ou d'ailleurs ces rencontres ouvrent l'esprit et font la richesse d'une vie » dit-il et c'est aussi en toute simplicité qu'il m'a ouvert sa porte ce dont je le remercie.

Christiane GUESNET,
Adjointe à l'Action Culturelle
et aux Affaires Sportives



Quelques photos prises au Viêt-Nam.

partager, il fait partie de l'association « AFDI » (Agriculture Française et Développement International), qui repose sur l'accueil entre paysans d'ici et paysans du sud. L'idée étant de mettre en place de véritables échanges de savoir-faire et d'organisation en partant de leurs besoins et de leurs aspirations. Des formations sont organisées sur place, toujours en concertation avec les paysans. C'est une source d'enrichissement humain mutuel, souligne-t-il.